**PLAN D’ACTION**

**GESTION DU RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE**

|  |
| --- |
| **INTERVENANTS AU DOSSIER DATE :**  |
| Nom de la résidence  |  |
| Exploitant / Ressource |  |
| Service de sécurité incendie (SSI) |  |
| Établissement de santé et de services sociaux |  |

[ ]  **Le plan de sécurité incendie est à jour, a été validé et est connu des employés et du service incendie**

**Mettre en application les recommandations émises et assurer les suivis demandés.**

| **RECOMMANDATIONS / SUIVIS** | **ÉCHÉANCE** | **FRÉQUENCE** | **COMMENTAIRES** | **RÉALISÉS (date) et /ou (échéance de réalisation et explications)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Chaque membre du personnel doit visionner les quatre modules de **formation** qui se trouvent sur le site web du CISSS de Chaudière-Appalaches : **www.prevenirlefeu.com** et doit remplir le questionnaire qui suit chacun des modules afin d’attester sa formation. |  | 1 fois par année | Une date doit être déterminée par l’exploitant où une vérification sera réalisée par le CISSS via la base de données du site internet. L’exploitant transmettra, à la veille de cette date, une liste à jour de tous ses employés. |  |
| Des **exercices par secteurs** doivent être réalisés tous les ans afin de permettre à chacun des employés de mettre en application les enseignements théoriques. |  | 1 fois par année | Une preuve écrite qui mentionne la liste des employés présents doit être transmise au CISSS en février de chaque année. |  |
| **Informer et sensibiliser les résidents** en s’assurant qu’ils ont visionné les trois vidéos se trouvant sur le site web du CISSS de Chaudière-Appalaches : [**www.prevenirlefeu.com**](http://www.prevenirlefeu.com)**.**Rendre disponible à chacun des résidents une copie de l’aide-mémoire relatif aux consignes d’évacuation. |  | 1 fois par année | Le fait de faire suivre ces courts visionnements d’un échange avec les résidents permettra de répondre à leurs questions et de les rassurer. |  |
| Un maximum de x résidents étant incapable d’une mise en charge sera accepté par secteur. |  |  | Ces résidents doivent être transportés avec un drap et prendront l’équivalent de la place de 2 personnes debout sur le palier de la cage d’escalier. |  |
| Ajouter un équipement qui compense la surdité. |  |  | Cet équipement est couvert par la RAMQ avec prescription du médecin. |  |
| Des équipements qui permettront de descendre les résidents doivent être acquis pour les cages d’escaliers \_\_\_\_. |  |  | Nous vous suggérons de faire venir quelques compagnies afin de tester les équipements avant leur acquisition. Vous pouvez consulter une liste non exhaustive des équipements existants sur le site prevenirlefeu.com. |  |
| La technique de transport avec drap doit être enseignée et expérimentée par tous les membres du personnel qui pourraient être amenés à contribuer à l’évacuation des résidents. |  |  |  |  |
| Évaluer la possibilité de compartimenter afin de diminuer le nombre de personnes à sécuriser dans le secteur de l’incendie. |  |  | Chaque résident n’étant pas en mesure de descendre seul doit pouvoir être mis en sécurité rapidement en attendant l’aide nécessaire. Déposer une estimation des coûts. |  |
| Planifier un **exercice d’évacuation** avec le service de sécurité incendie. | Voir \*Notes | 1 fois par année |  |  |
| **L’exploitant ou la ressource a mis en place l’ensemble des mesures demandéesdans le but d’assurer la sécurité de ses résidents** | **Signature de l’exploitant :** |  |

\* **Notes** (pour la planification de l’exercice avec le service de sécurité incendie)

[ ]  Période cible : Une fois que l’exploitant et le SSI auront été informés du contenu du plan d’action,
ils devraient s’entendre sur une date réaliste compte tenu de l’ensemble des actions qui doivent être réalisées au préalable;

[ ]  Utiliser l’outil « Uniformisation des exercices d’évacuation »;

[ ]  Minimalement, s’assurer de prendre en note, le cas échéant, le nom et numéro de chambre des résidents absents
lors de l’exercice d’évacuation ainsi que de ceux qui n’auraient pas réussi à évacuer dans le temps alloué en documentant les motifs de cet échec;

[ ]  Prévoir la présence du représentant de l’établissement lors de cet exercice;

[ ]  Prévoir un retour sur l’exercice d’évacuation avec le personnel et avec les résidents.

|  |
| --- |
| **COMMENTAIRES** |
|  |
|  |
| **Les résultats du prochain exercice d’évacuation détermineront si le risque est géré.** |